

**MAIRIE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	en exercice	qui ont pris part à la délibération
ONZE	ONZE	ONZE

Délibération n° 26-2026

OBJET : Vote de la décision modificative N°1

L'an deux mil Vingt-six et le vingt un Mai,
A 20 heures 00, sous la Présidence de M. Michel GAUTHIER, Maire de MIRIBEL-LANCHÂTRE, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Convocation du : 13 mai 2026

Etaient présent(e)s : Michel GAUTHIER, Anne DOS-SANTOS ;, TEINTURIER Frédérique, Yannick JUANICO ; Joëlle ALGOUD ; Stéphane TRESSE, Sophie COLLEAUX ; Claire OZIL ; Stéphane TOUSSAINT ; Estelle CAPAI ; François BAILLY

Déport :

Absent(e)s/Excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Yannick JUANICO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Une erreur s'est produite lors du vote du budget et la Préfecture nous demande d'y remédier en votant une décision modificative. Il est également nécessaire d' avoir les crédits suffisants pour acheter la licence 4. Les crédits n'étant pas prévus il faut intégrer cet achat dans la décision modificative.

Il est proposé de transférer 1 000 € de l'article 2111/21 au 2111/41 et de transférer 20 000 € de l'article 231/23 au 2051/20.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte et décide :

- **d'Autoriser** M. le Maire à procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2026

:

Crédits à Ouvrir

Imputation	Nature	Montant
2111/41	Opération patrimoniale terrains nus	1 000
2051/20	Concessions et droits similaires	20 000
Total		21 000

Crédits à Réduire

Imputation	Nature	Montant
2111/21	Immo corporelles terrains nus	1 000
231/23	Immobilisations corporelles en cours	20 000
Total		21 000

Envoyé en préfecture le 25/05/2026

Reçu en préfecture le 25/05/2026

Publié le

ID : 038-213802358-20260521-262026A-BF



11 Voix pour

Fait pour valoir ce que de droit à
MIRIBEL-LANCHÂTRE,
Les jours, Mois, An que ci-dessus.
Le Maire,
Michel GAUTHIER



Certifiée exécutoire après publication et transmission en Préfecture